



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Nouveaux programmes pour les producteurs de volaille :
Pour un réflexe relève dans l'ensemble des programmes en agriculture**

Québec, le mardi 13 avril 2021 – Aujourd'hui, Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a annoncé la mise en place de deux nouveaux programmes visant à indemniser plus équitablement les producteurs de poulet, de dindons et d'œufs du Canada, dont un investissement de 630 millions sur 10 ans en contribution pour des projets de modernisation des infrastructure ou d'investissements dans les énergies renouvelables. Parmi les mesures annoncées, le gouvernement contribuera jusqu'à 85% des coûts des projets d'investissement pour les producteurs et productrices de 35 ans et moins au premier janvier 2021. Une bonification de 10% pour les jeunes de la relève, puisque le gouvernement ne contribuera qu'à 75% pour les autres entreprises.

La ministre, ainsi que son homologue du Québec, ont également mis en place une mesure similaire lors de l'annonce de la bonification des Fonds d'urgence pour les mesures de soutien à la ferme.

La Fédération de la relève agricole du Québec accueille très favorablement cette aide bonifiée pour les producteurs de moins de 35 ans puisque nous croyons sincèrement que ce genre de démarche encouragera et outillera adéquatement la relève dans la réalisation de leur travail. En effet, celle-ci prend en compte les différentes réalités et les défis vécus par les jeunes qui démarrent en agriculture, en plus d'encourager les producteurs de 36 ans et plus à intégrer la prochaine génération dans leur entreprise.

« C'est vraiment une bonne nouvelle pour la relève, ça montre qu'on pense à la prochaine génération et qu'on veut concrètement encourager les jeunes qui ont fait le saut en agriculture. On espère vivement voir cette attention se répéter non seulement dans les annonces futures, mais également dans les différents programmes de soutien de l'ensemble des gouvernements provinciaux et fédéral pour le secteur agricole » - Marc-Antoine Turcotte, 2^e Vice-président de la Fédération de la relève agricole du Québec et producteur de volaille dans la région de la Capitale-Nationale.

En finissant, ces programmes permettront de favoriser une meilleure liquidité pour les jeunes producteurs et productrices pour pouvoir réaliser des investissements dans leur entreprise et développer l'offre sur le marché.

À propos de la Fédération de la relève agricole du Québec

Depuis sa fondation en 1982, la FRAQ est un MOUVEMENT qui porte la voix des milliers de jeunes de moins de 40 ans qui sont établis en agriculture ou souhaitent le devenir. Nous fédérons 13 syndicats qui regroupent 2 000 membres volontaires et engagés, dans toutes les productions agricoles et de partout au Québec. Nous nous impliquons à un niveau local, régional, national et même international!

Notre objectif ? Favoriser, par la collaboration et l'ouverture, l'établissement des entreprises agricoles de la relève au Québec.

Nous sommes des maraîchers qui opèrent en circuit court en Abitibi et nous sommes à la tête d'entreprises laitières au Bas-Saint-Laurent. Nous sommes dans les villes à caresser le rêve de devenir agriculteur urbain et dans les forêts, à récolter du sirop d'érable. Nous sommes des étudiants en agriculture, des diplômées et des autodidactes. Bref, nous sommes la relève agricole du Québec !

Source :

Véronique Simard Brochu,
Coordonnatrices aux affaires publiques et relations médias
Fédération de la relève agricole du Québec
418.455.4680
vsimard-brochu@upa.qc.ca